



**IVRY**  
S/SEINE

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## REGIES COMPTABLES

### Service des équipements sportifs - piscine municipale

Régie de recettes

Cessation de fonctions de Madame Sylvie SCHAVLIEGE et Monsieur Jérôme BELCASTRO comme mandataires suppléants

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu les articles R.1617-1 à R.1617-17 du code général des collectivités territoriales,

vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics, et son décret d'application n° 2022-1605 du 22 décembre 2022,

vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié par en dernier lieu, l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de manquement des fonds susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents,

vu la délibération du conseil municipal du 23 septembre 1999 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs,

vu son arrêté municipal en date du 25 mai 2000 modifié instituant une régie de recettes pour l'encaissement des recettes inhérentes au fonctionnement du service des équipements sportifs (anciennement service des affaires sportives) – piscine municipale pour laquelle le montant maximum que le régisseur est autorisé à conserver est de 8 000 €,

vu ses arrêtés municipaux en date du 9 juin et du 16 juin 2022 nommant notamment et respectivement Madame Sylvie SCHAVLIEGE et Monsieur Jérôme BELCASTRO en qualité de mandataires suppléants,

vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 16 janvier 2024,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** MET FIN, à compter de la notification du présent arrêté, aux fonctions de Madame Sylvie SCHAVLIEGE et Monsieur Jérôme BELCASTRO en tant que mandataires suppléants de la régie de recettes du service des équipements sportifs – piscine municipale.

**ARTICLE 2 :** RAPPELLE qu'en cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Nathalie IMBERNON sera remplacée par Madame Cécile ANDRE ainsi que Monsieur Daniel DO RIO.

**IVRY**  
S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane  
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne  
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

**ARTICLE 3** : AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication au Comptable public, et aux intéressés.

FAIT EN MAIRIE LE - 1 FEV. 2024

NOTIFIE  
LE - 1 FEV. 2024  
PUBLIE PARVOIE ELECTRONIQUE  
LE - 1 FEV. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine,  
Et par délégation,



Ouarda KIROUANE  
Adjointe au Maire